

The logo for the University of Lausanne (Unil) is written in a blue, cursive script.

UNIL | Université de Lausanne

CHAIRE DE DROIT ROMAIN ET DE DROIT
DES POURSUITES ET DES FAILLITES DE LA
FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES CRIMI-
NELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE



CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE
(DROIT INDUSTRIEL, DROIT D'AUTEUR,
DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE
LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

JOURNÉE LAUSANNOISE DE DROIT DES POURSUITES

Mercredi 2 septembre 2015

8h15 - 16h45

**UNIL – DORIGNY
BÂTIMENT ANTHROPOLE
AUDITOIRE 1031**

PROGRAMME

ORGANISATION : PROF. HANSJÖRG PETER, PROF. EDGAR PHILIPPIN

8h15 Accueil des participants et distribution de la documentation

9h00 Introduction et bienvenue

Sociétés en difficulté financière - Avant et après la faillite

9h15 **Le nouveau droit de l'assainissement, entre droit de l'exécution forcée, droit des sociétés et droit du travail**
Nicolas Jeandin, avocat, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
effets du sursis - contrat de durée - faillite subséquente - ajournement de faillite - activité du commissaire - droits des créanciers

10h00 **Premières expériences judiciaires du nouveau droit de l'assainissement**
Anouk Neuenschwander, présidente du Tribunal d'arrondissement de La Côte
procédure concordataire (art. 293 ss LP) vs ajournement de faillite (art. 725a CO) - conditions d'octroi et effets des sursis provisoire et définitif - publication - tâches et surveillance du commissaire - conditions et effets de l'homologation du concordat ou de son refus - voies de droit

10h45 *Pause*

11h15 **La valorisation des actifs dans la poursuite et la faillite**
Pascal Rossé, préposé à l'Office des poursuites du district du Jura-Nord vaudois
vente aux enchères - vente de gré à gré - vente liquidation - appel d'offres - exécution des contrats de travail (par la masse en faillite)

12h00 *Repas au restaurant de Dorigny*

14h00 **Récusation et actes prohibés**
François Chaix, juge fédéral
indépendance - conflit d'intérêts - conflit de loyauté - préposé et auxiliaires - procédure et recours

14h45	Expériences pratiques de procédure civile en relation avec la LP (procédure des cas clairs, mémoire préventif, délais et fêtes) Stéphane Abbet , juge au Tribunal des districts de Martigny et St-Maurice cas clair - délais - fêtes - voies de droit - mémoire préventif
15h30	<i>Pause</i>
16h00	Développements récents du droit des poursuites et des faillites : législation et jurisprudence Hansjörg Peter , professeur à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne
16h45	Clôture

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne - Quartier Dorigny, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date de la journée. L'inscription est nominative et définitive. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture, avec BVR, vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription. **Le paiement doit intervenir à réception de la facture.**

3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à Dorigny-près-Lausanne, qui peut être rejoint en prenant le métro M1 (TSOL) depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt «UNIL-Dorigny».

Plan d'accès sur <http://planete.unil.ch>

L'utilisation des transports publics est encouragée. Le stationnement sur le site de l'UNIL est payant pour tous les usagers. Quelques zones blanches horodateurs sont à disposition.

4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 460.– par journée et par personne (CHF 380.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation, le repas et le café servi pendant les pauses. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir 10 jours avant la journée. Dans tous les cas d'annulation, une somme de CHF 80.– sera facturée pour les frais administratifs.



Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque

5. Autres renseignements

CEDIDAC
Université de Lausanne - Quartier Dorigny
Bâtiment Internef
1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50
Fax 021 692 28 55

E-mail : cedidac@unil.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le-la soussigné-e, ayant pris connaissance des conditions générales figurant sur ce programme et les acceptant :

- a) **prendra part** à la « Journée lausannoise de droit des poursuites » du 2 septembre 2015
- OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 460.–/personne)
 - OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 380.–/personne)
 - Je souhaite un repas végétarien
- b) **s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** (contribution annuelle de CHF 100.–) pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC)
- membre de soutien (personne morale) contribution: CHF 1'000.–/an au minimum
 - membre ordinaire contribution: CHF 100.–/an
 - membre étudiant ou doctorant contribution: CHF 25.–/an
- c) sollicite l'envoi d'une vignette de parcage sur le site de Dorigny au prix de CHF 6.50
- oui, merci; l'immatriculation de mon véhicule est le suivant : _ _ _ _ _

*Nom	*Prénom
<hr/>	
*Profession	*Société
<hr/>	
Rue	Numéro
<hr/>	
NP	*Ville
<hr/>	
E-mail**	Tél. prof. / Mobile /
<hr/>	

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date	Signature
<hr/>	

* ces éléments figureront sur la liste des participants insérée dans le classeur de documentation

** sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être déposées lors de l'inscription au séminaire. Les conférenciers auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

Bulletin à retourner, dûment complété, au Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC), Université de Lausanne - Quartier Dorigny, Bâtiment Internef, 1015 LAUSANNE ou inscription sur notre site <http://www.unil.ch/cedidac>